EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID: 089-200039642-20231123-105_2023-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75
- Présents: 52
- Absent(s): 11
- Pouvoir(s): 12
- Votants: 64

Délibération n° 105-2023

Le vingt-trois novembre deux-mille-vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, président.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude. Baon: M. CHARREAU Philippe, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Junay: M. PROT Dominique, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Pimelles: Mme GOUSSARD Nadège, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, Mme ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. SOEHNLEN Pascal, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN

Absents ayant donné pouvoir : Bernouil : M. FOURNILLON Dominique (a donné pouvoir à M. DURAND Olivier), Jully : M. FLEURY François (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean-Louis), Lézinnes : Mme RIS Jeannine (a donné pouvoir à M. NEVEUX Jacky), Mélisey : M. BOUCHARD Michel (a donné pouvoir à M. BUSSY Dominique), Perrigny-Sur-Armançon : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Stigny : Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis), Thorey : M. NICOLLE Régis (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. ROBERT Christian), M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. LENOIR Pascal (a donné pouvoir à Mme DUFIT Sophie), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Mme PRIEUR Chantal (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane).

<u>Absents excusés</u>: *Quincerot*: M. BETHOUART Serge, *Saint-Martin-Sur-Armançon*: M. LEMAIRE Benjamin, *Sennevoy-Le-Bas*: M. VARAILLES Dominique, *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine, *Villon*: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

<u>Absents non excusés</u>: *Argentenay*: M. TRONEL Michel, *Gland*: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, *Lézinnes*: M. BRUMEAUX Michel, *Tonnerre*: M. HAMAM Nabil, *Tronchoy*: M. DEZELLUS Emmanuel.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Pierrette GIBIER <u>Date de convocation</u>: 17 novembre 2023

Objet:

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols (ADS)

Fonds Façades Monsieur Guilhem ALMANZA Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB),

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017 et renouvelé le 2 avril 2019,

Vu la délibération n° 106-2021 en date du 25 novembre 2021 modifiant le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés »,

Vu la délibération n° 2022/204 en date du 10 octobre 2022 de la commune de Tonnerre accordant une subvention de 3 024,00 ϵ ,

Considérant la demande de subvention reçue le 24 octobre 2023 pour Monsieur Guilhem ALMANZA, au titre du fonds façades pour un immeuble sis 7 rue Jean Garnier à Tonnerre (89700),

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention,

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID: 089-200039642-20231123-105_2023-DE

Considérant que le plan de financement est le suivant :

Dépenses :

Recettes:

-	Subvention accordée par la commune de Tonnerre :	3 024,00 €
_	Subvention accordée par la CCLTB:	1 296,00 €

(*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2 000 € ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1 000 euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

64	pour
0	contre
0	abstention

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 1 296,00 € à Monsieur Guilhem ALMANZA,

AUTORISE Monsieur le président ou son représentant ayant reçu délégation à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le président de séance, Monsieur Régis LHOMME,

Président

La secrétaire de séance, Mme Pierrette GIBIER

Le président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).